

COMMUNIQUÉ



DES ELU-E-S CGT DU CSE CENTRAL

UNE SEULE PRIORITE LA SECURITE DES AGENTS FACE AU VIRUS

Les élus CGT au CSEC, fidèles à leur position, ont décidé de quitter la séance de ce jour après le point sur l'impact du Covid-19 sur les agents notamment l'organisation mise en place à partir du 11 mai.

Nous allons entrer dans une période de pré-déconfinement où l'ensemble des acteurs de l'entreprise et plus particulièrement les représentants du personnel et délégués syndicaux vont être extrêmement sollicités face aux questions légitimes des salariés confrontés à ce déconfinement.

La CGT RATP estime qu'il n'est toujours pas opportun de traiter des dossiers qui n'ont pas de caractère d'urgence dans la période que nous vivons.

Une seule priorité ! Une seule préoccupation ! La sécurité des agents

Ce jour nous devons principalement traiter d'un sujet celui des orientations stratégiques du groupe RATP, stratégie déjà décidée et appliquée depuis plusieurs mois. Ce n'est donc pas une nouveauté !

Ces orientations stratégiques sont celles de l'avant confinement. Vouloir les présenter en l'état sans prendre en compte le séisme que représente le Covid-19 pour notre pays est un non-sens voire irresponsable. Dans ses dernières déclarations, E. Macron a appelé à des « décisions de rupture » et à placer « des services publics en dehors des lois du marché ». Chiche !

Cette volonté politique, si elle se confirmait dans les faits, signifierait que l'ouverture à la concurrence du réseau de surface en 2025, puis des autres réseaux à des horizon plus lointains, seraient abandonnés.

Puisque selon le gouvernement, le monde d'après ne sera plus le monde d'avant, les dirigeants de la RATP doivent en tirer toutes les conséquences. Dans ce contexte, les orientations stratégiques de l'entreprise (création du réseau de surface, la fermeture du SCC, DIAPASON, la mise en chantier de LYBY+, etc.) doivent être revisitées, certaines faire l'objet d'un moratoire et d'autres abandonnées. C'est en ce sens que la CGT-RATP va interpeller la Direction de l'entreprise pour faire bouger ces lignes et tomber les cloisons du dogme de "faire toujours plus avec toujours moins".

Voilà les raisons qui nous ont motivées à ne pas poursuivre cette séance du CSEC !

Lors de celle-ci et dans le cadre du point Covid-19, l'entreprise a fait les annonces suivantes donnant ainsi raison à certaines revendications portées par la CGT lors de la rencontre avec l'entreprise le 28 avril :

- Dotation de masques (en tissu lavable 30 fois) pour les agents effectuant leurs trajets domicile/travail en transport
- Création d'une filière d'apprentissage sur le nettoyage répondant ainsi en partie à la demande de la CGT d'intégrer le nettoyage dans l'entreprise
- Evolution des process de désinfection des matériels roulants (tests en cours) par nébulisation (vaporisation)
- Mise en place des tests sérologiques dès l'obtention de leur conformité pour que l'ensemble des agents soit le plus rapidement testé

Paris, le 29 avril 2020



communication@cgt-ratp.fr



01 44 78 53 61



www.cgt-ratp.fr



85 rue charlot
75003 Paris